



Invitation

Campagne en faveur de l'Initiative citoyenne européenne

« 30km/h : redonnons vie à nos villes ! »

Le 13 novembre 2012, la Commission européenne a enregistré l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) déposée par des citoyens de sept pays de l'Union et portant sur l'adoption du 30 km/h comme vitesse de référence en ville dans les quartiers résidentiels en gardant bien sûr la possibilité du 50km/h sur certains axes de transit.

Cette mesure vise à rendre les rues, plus agréables à vivre, en limitant les nuisances sonores et la pollution de l'air dues à la circulation motorisée, et plus sûres à la fois pour les piétons et les cyclistes, favorisant ainsi le développement des modes actifs de déplacements.

Cette ICE est largement soutenue en France notamment par la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transport) et la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette). La FNAUT-Bourgogne et l'association EVAD (membre de la FUB) ont donc souhaité relayer ensemble au niveau local cette campagne afin de recueillir le maximum de signatures pour que la Commission européenne puisse se saisir de cette question.

La FNAUT-Bourgogne et EVAD ont le plaisir de vous convier à une

conférence de presse

lundi 25 mars à 11 h

à la Maison des associations (2 rue des Corroyeurs à Dijon)

Les représentants de ces associations d'usagers vous exposeront leurs motivations respectives pour soutenir cette initiative en la replaçant dans le contexte local de la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) adopté récemment par le Grand Dijon.

Ils seront bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaitez leur poser à ce sujet.

Site officiel français de l'ICE « 30km/h : redonnons vie à nos villes ! » : <http://fr.30kmh.eu/>

Contacts presse :

- Alain Morino-Ros (FNAUT-Bourgogne), 03 80 55 65 98 / 06 62 69 83 11
- Christian Germain (EVAD), 03 80 66 20 99 / 06 82 48 24 77